

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 5 août 2019, à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les Conseillers Xavier Bouhy et Gino Vachon ainsi que mesdames les Conseillères Dany Plante, Louise Senécal et Nancy Lessard formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Monsieur Jérôme Bélanger est absent.

La secrétaire de l'assemblée est madame Sylvie Groleau.

Monsieur le Maire dit une réflexion.

2019-08-178

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-08-179

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 JUILLET ET DU 15 JUILLET 2019

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 2 juillet et 15 juillet 2019 soient adoptés.

ADOPTÉE

2019-08-180

MANDAT CHUCK ET Co : ARCHIVAGE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

ATTENDU QU'en vertu de l'Article 7 de la loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit tenir à jour un calendrier de conservation qui détermine les périodes d'utilisation et les supports de conservation de ses documents;

ATTENDU QUE la municipalité désire garder à jour les documents à conserver;

ATTENDU QUE les parties désirent confirmer leur entente par le biais d'un contrat de service;

Il est proposé par madame Louise Senécal

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'octroyer le contrat à l'entreprise Chuck et Co. pour le traitement des documents d'archives selon le calendrier de conservation au taux horaire de 36 \$/ heure plus taxes.

Que toutes les conditions décrites au contrat font parties de la résolution;

Que la directrice générale-secrétaire trésorière soit mandatée à signer le contrat de service avec la firme Chuck et CO.

ADOPTÉE

2019-08-181

ARCHIVES : DESTRUCTION DES DOCUMENTS

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser madame Kathleen Veilleux, directrice générale secrétaire-trésorière, à procéder à la destruction de documents d'archives. Lesdits documents constituent des demandes sans valeur financières et administratives dont la destruction sera effectuée en conformité avec le calendrier de conservation des documents de la Municipalité (2017) et les délais minimaux de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ). L'ensemble de ces documents représentent 12 boîtes. Un bordereau de destruction des documents est consigné aux archives de la municipalité indiquant les documents qui sont autorisés à être détruits.

ADOPTÉE

2019-08-182

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR SOUTENIR LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE -MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SERVICE D'INGÉNIERIE

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce et les municipalités de Saint-Odilon-de-Cranbourne et de Saint-Victor désirent présenter un projet de mise en place d'un nouveau service d'ingénierie et expertise technique dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Il est proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de Saint-Victor s'engage à participer au projet de réalisation d'une entente intermunicipale pour la mise en place d'un nouveau service d'ingénierie et expertise technique et d'assumer une partie des coûts;

Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Le conseil nomme la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce organisme responsable du projet.

ADOPTÉE

2019-08-183

EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE : MADAME SARAH VEILLEUX

ATTENDU QUE madame Sarah Veilleux est embauchée à titre d'adjointe administrative pour un remplacement de congé de maternité jusqu'en décembre 2019 ;

ATTENDU QUE madame Veilleux a démontré que son travail est impeccable en tant qu'adjointe administrative;

ATTENDU QUE le conseil est favorable à offrir un service de qualité aux citoyens ;

Il est proposé par madame Louise Sénécal,

Et est résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'embaucher madame Sarah Veilleux de manière permanente au poste d'adjointe administrative.

De mandater le maire et la Directrice générale secrétaire-trésorière à signer une nouvelle entente de travail selon les conditions prévues.

ADOPTÉE

2019-08-184

ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2019-06-151 : MANDAT : FORAGE ET ÉTUDE GÉOTECHNIQUE -RUE DU SÉMINAIRE

ATTENDU QUE le représentant de l'entreprise Protekna Services technique inc. a confirmé à la municipalité par le biais d'une correspondance la fermeture de l'entreprise, le 19 juillet dernier;

Il est proposé par monsieur Gino Vachon,

Et est résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'annuler la résolution mandatant l'entreprise Protekna à réaliser des forages et une étude géotechnique sur la rue du Séminaire.

ADOPTÉE

2019-08-185

MANDAT : FORAGE ET ÉTUDE GÉOTECHNIQUE -RUE DU SÉMINAIRE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor a procédé, pour une deuxième fois, à des demandes de propositions pour des services professionnels concernant la réalisation de forages et d'une étude géotechnique dans le cadre de travaux de voirie sur la rue du Séminaire;

ATTENDU QUE lors de l'ouverture des propositions reçues le 3 juin, quatre (4) entreprises invitées ont déposé leurs documents : Protekna Services techniques inc, FNX-Innov, Groupe ABS et Les Services EXP;

ATTENDU QUE les propositions de Groupe ABS et de Les Services EXP sont automatiquement rejetés puisqu'elles ne sont pas relatives à une demande de proposition (soit – 25 000\$ taxes incluses);

ATTENDU QUE l'entreprise mandatée pour le projet a déclaré faillite le 19 juillet 2019 ;

ATTENDU QUE la firme FNX-INNOV ayant soumis le deuxième prix conforme est toujours disponible;

ATTENDU QUE la firme est en mesure d'effectuer les travaux d'ici la fin du mois d'août;

Il est proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la firme FNX-INNOV à procéder au forage et à l'étude géotechnique de la rue du Séminaire pour la somme de 19 856,64 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2019-08-186

LES COMPTES

Il est proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'adopter les comptes pour le mois d'août.

Laurie Doyon	42,53 \$
Sarah Veilleux	28,32 \$
Robert Jacques	45,60 \$
Michael Grenier	18,59 \$
Eric Mathieu	91,20 \$
David Payeur	9,60 \$
Société Mutuelle de Prévention	793,09 \$
André-Yves Desgagné	804,83 \$
Pitney Bowes	228,10 \$
Nancy Lagueux	379,42 \$
Nancy Lagueux	459,90 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	506,00 \$
Escouade Canine	353,20 \$
Eurofins Environex	692,73 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	425,50 \$
Energir	73,62 \$
Téléphone St-Victor	642,31 \$
Telus Mobilité	157,05 \$
Visa desjardins	2 690,16 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	529,00 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	448,50 \$
Mathieu Rodrigue	230,00 \$
Colette Gosselin	1 103,21 \$
Félix-Antoine Métivier	18,50 \$
Jonathan V. Bolduc (cellulaire + dépenses)	157,46 \$

Hydro-Québec	768,13 \$
Hydro-Québec	1 505,25 \$
Hydro-Québec	2 675,30 \$
Hydro-Québec	4 279,08 \$
Amilia	130,44 \$
Solutions GA	86,12 \$
Signalisation Lévis	171,43 \$
Michel Mathieu	750,00 \$
Simon-William Boileau	10 770,76 \$
Citam	3 098,57 \$
Avizo Experts-Conseils	20 925,45 \$
Garage Bizier	486,14 \$
Magasin Coop	634,52 \$
Novalie	228,80 \$
Chuck & Co	1 986,77 \$
Déchetage de Beauce	112,11 \$
Maxxum	1 966,08 \$
Gingras Electric	370,22 \$
Matrec	74,44 \$
Planiftime	3 526,86 \$
Durand Marquage et ass	14 678,29 \$
Gazon Mercier	124,17 \$
Pavages de Beauce	41 988,05 \$
Plomberie Jacques Roy	1 548,39 \$
Extincteurs de Beauce	72,21 \$
Hercule Fortin Inc.	265,63 \$
Messer Canada	1 041,01 \$
La Coop Alliance	122,84 \$
Equipements Plannord	291,70 \$
Fonds d'information sur le territoire	32,00 \$
Energies Sonic	6 950,89 \$
Entreprises ALO Pomerleau	3 915,44 \$
Produits Sanitech	126,24 \$
Visages Régionaux	7 120,40 \$
Morency Avocats	1 320,77 \$
Usinage Xpress	11,04 \$
Excavation Pamphile Rodrigue	1 391,50 \$
9238-9329 Québec (Lesva)	172,46 \$
Aqua Beauce	80,00 \$
Groupe Sports-Inter	228,27 \$
Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce	5 173,75 \$
Municipalité d'East-Broughton	1 363,42 \$
Pierre Paré	145,00 \$
Animajoux	3 184,81 \$
Cordonnerie Bureau	5,75 \$
Centre du Camion Amiante	244,77 \$
Pneus Beaucerons	158,25 \$
Armand Lapointe Equipement	51,74 \$
Brenntag Canada	1 213,53 \$
Alarme Pro-tech	637,83 \$
Ville de Beauceville	197,75 \$
Daniel Cliche, Avocat	1 034,78 \$
Colette Gosselin Enr.	895,11 \$
Marc-André Paré, consultant	574,88 \$

Réfrigération J.P. (Beauce)	1 161,82 \$
TOTAL	162 999,38 \$

ADOPTÉE

2019-08-187

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la présente séance ordinaire est levée.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Sylvie Groleau
Directrice générale adjointe
secrétaire-trésorière adjointe